

## En bref

### Accord gouvernemental Revoir les instances d'avis...

On aura lu par ailleurs l'essentiel de l'accord intervenu pour le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous reviendrons plus longuement sur le volet culturel dans de prochaines éditions. On n'y parle pas de refinancement de la culture (le refinancement n'est à l'ordre du jour dans aucun secteur), ni de réindexation des contrats-programmes. Rien n'est dit sur les dix millions l'an prochain pour Mons 2015. Mais on y note la volonté d'une "refonte en profondeur des missions et du fonctionnement des instances d'avis

*notamment afin de réduire le nombre et la taille des dites instances, de simplifier les procédures et de renforcer l'impartialité, la pertinence et la motivation des avis remis au ministre de tutelle." G.Dt*

### ... réexaminer les contrats-programmes

On sait que tous les contrats-programmes en théâtre et danse sont sur la table, on en profiterait pour faire des économies d'échelle. Il est question d'"imposer dans les contrats-programmes et les conventions d'affecter une part substantielle, clairement mentionnée, aux charges d'emploi artistique et de création, de limiter dans les contrats-

*programmes et les conventions la part des rémunérations des postes de direction dans un souci d'équité et de bonne gestion, d'inscrire l'obligation de participer à des achats groupés dans le chef des opérateurs bénéficiant d'un contrat-programme ou d'une convention, d'établir un cadastre de l'équipement des opérateurs et de mettre en place un système de mutualisation au bénéfice des professionnels, notamment la jeune création, de procéder à un examen du paysage théâtral professionnel adulte ainsi que du paysage musical, classique et non classique, en vue, le cas échéant, d'optimiser les moyens y consacrés." G.Dt*

### ... et renforcer la culture à l'école

Un point fort est la volonté de renforcer la culture à l'école. "Le gouvernement souhaite repenser de manière générale le lien entre la culture et l'école et, en particulier, évaluer l'actuel dispositif "culture/école", le programme "spectacle à l'école" et leur impact auprès des publics scolaires concernés." Notons enfin un important volet sur le développement souhaité de diffusion de nos créations car on sait combien cette diffusion peut poser problème aujourd'hui. G.Dt.